

d'appréciation sont fort excusables et nous devons remercier M. Dawson d'avoir conçu l'excellente idée de faire connaître aussi bien nos littérateurs au public anglais. Il ne sera pas inutile d'ajouter que M. Dawson possède bien le français. Il a fait ses études théologiques à Paris, en compagnie de l'illustre évêque d'Orléans, Mgr. Dupanloup. Il a de plus traduit le magnifique ouvrage *Du Pape*, l'un des chefs d'œuvre du puissant génie de Joseph de Maistre, et des connaisseurs donnent à cette traduction la supériorité sur les autres qu'on a publiées.

Ce volume renferme subséquemment un éloge du regretté M. Thomas D'arcy McGee. L'auteur était lié à cet homme célèbre par une profonde amitié et estime. Il l'a assez connu pour en parler dignement. Cet éloge sera lu avec plaisir par tous les admirateurs, — et qui ne l'était pas ? — du prince des orateurs canadiens.

M. Dawson termine son ouvrage par de nombreuses poésies et par quelques articles d'appréciation sur des productions anglaises. Il ne nous apparaît pas de juger les chants du barde inspirés dans la langue de Milton ; mais, comme tous les autres travaux, ils ne doivent pas sans doute déprécier ce recueil.

Nous devons souhaiter à l'auteur tout l'encouragement qu'il mérite, et nous croyons que son livre aura assez d'intérêt pour être, comme celui dont parle Boileau :

“ souvent chez Barbin entouré d'acheteurs.”

JOSEPH TASSÉ.

Histoire du Droit Canadien, par B. A. Testard de Montigny, Avocat, l'un des directeurs de la *Revue Canadienne* et membre de la Société Historique de Montréal. — Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur et relieur, rue St. Vincent, Montréal. — Un volume in-8, 1000 pages. Prix relié : \$4.

C'est sous ce titre que M. de Montigny vient de présenter au public sa fille aînée, comme il l'appelle dans sa préface. Nous souhaitons qu'il n'en reste pas à cet essai qui est déjà un coup de maître.

Ce volume est appelé à rendre de très-grands services, non-seulement à une certaine classe d'hommes, mais à toutes les classes de la société en général. Car, outre l'histoire du Droit Canadien depuis son origine jusqu'à nos jours, ce livre peut encore servir de manuel et de guide, offrant tous les renseignements nécessaires sur l'introduction et les changements apportés dans nos lois concernant l'éducation, la médecine, le notariat et le barreau, la police, la navigation, la télégraphie, les banques, la milice, l'immigration, les chemins de fer, les brevets d'invention, la politique, les corporations, les fabriques, l'érection des paroisses, les assurances, bureaux de commerce, les dettes et revenus publics, le service civil, etc., etc.

On comprend de suite l'avantage que peut offrir un pareil ouvrage, donnant à chacun la facilité de pouvoir se renseigner lui-même, et dans un instant, sur chacun de ces sujets, en référant à la table des matières préparée avec soin. A ce titre, le livre de M. de Montigny se recommande de lui-même ; il est le compagnon indispensable de tout homme d'affaire, aussi bien que de l'avocat, du notaire, du médecin, du prêtre et de tout homme